



AGENTS HOSPITALIERS

Une protection santé adaptée à votre statut

Garantie Agents Hospitaliers 1 et 2

Contrat
Responsable
Mutuelles du Soleil

Des cotisations adaptées à chacun : département des Bouches-du-Rhône [13]

Situation familiale	Cotisation mensuelle TTC 2018 Garantie agent hospitalier 1	Cotisation mensuelle TTC 2018 Garantie agent hospitalier 2
1 agent	55,56 €	80,54 €
1 agent + 1 enfant	97,35 €	141,29 €
1 agent + 2 enfants	133,54 €	192,98 €
1 agent + 3 enfants et plus	158,07 €	230,03 €
1 couple	97,35 €	141,29 €
1 couple + 1 enfant	133,54 €	192,98 €
1 couple + 2 enfants et plus	158,07 €	230,03 €

INFO !

Possibilité de rajouter un renfort hospitalisation de 16 à 48 euros par jour et/ou d'une allocation frais d'obsèques à partir de 198.66 euros par adulte.

Vos contacts en Arles et à proximité

AGENCE ARLES

Votre experte Mutuelles du Soleil à votre disposition :
Soukaina Abdallah

5, Rue Jean Jaurès - 13200 ARLES

Ligne directe de l'agence : 04 90 43 64 38

agence136@mutuellesdusoleil.fr

AGENCE NÎMES JEAN JAURES

Rés Le Séverine - 78, Bis Av. Jean Jaurès
30900 NÎMES

Ligne directe de l'agence : 04 66 05 90 44

agence301@mutuellesdusoleil.fr

AGENCE NÎMES 7 COLLINES

CC Les 7 Collines Bât B - 42, Rue du Forez
30000 NÎMES

Ligne directe de l'agence : 04 66 06 16 17

agence301@mutuellesdusoleil.fr



Téléchargez l'appli mobile :

